



*Nul ne sort de Suresnes qui
souvent n'y revienne*

SURESNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2024

Le Conseil Municipal de la commune de Suresnes, légalement convoqué s'est réuni au restaurant municipal à 19h00, sous la présidence de M. Guillaume BOUDY, Maire de Suresnes.

Le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 43.

Etaient présents :

- Adjoints -

Mme Muriel RICHARD, M. Fabrice BULTEAU, Mme Isabelle DE CRECY, M. Vianney RASKIN, M. Yoann LAMARQUE, Mme Florence DE SEPTENVILLE, M. Alexandre BURTIN-LUCIOTTO, Mme Elodie REBER, Mme Frédérique LAINE, Mme Sandrine DU MESNIL, M. Louis-Michel BONNE, M. Jean PREVOST, M. Bruno JACON, Mme Cécile GUILLOU, M. Stéphane PERRIN-BIDAN

- Conseillers municipaux -

Mme Valérie BETHOUART-DOLIQUE, Mme Sophie DE LAMOTTE, Mme Valérie BARBOILLE, M. Thomas KLEIN, Mme Isabelle FLORENNES, Mme Perrine COUPRY, M. Antoine KARAM, Mme Véronique RONDOT, M. Yves LAURENT, Mme Marie LE LAN, M. François PETER, M. Frédéric VOLE, M. Xavier IACOVELLI, M. Nicola D'ASTA, Mme Katya VERIN-SATABIN, M. Kevin BLANCHARD, M. Yohann CORVIS, Mme Julie TESTUD, M. Abraham ABITBOL, M. Valéry BARNY, M. Loïc DEGNY, Mme Béatrice DE LAVALETTE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés :

- Adjoints -

Mme Nassera HAMZA à M. Guillaume BOUDY

- Conseillers municipaux -

Mme Safia EL-BAKKALI à M. Nicola D'ASTA, Mme Olfa COUSSEAU à M. Valéry BARNY, M. Amirouche LAIDI à Mme Béatrice DE LAVALETTE, M. Jean-Marc LEMBERT à M. Stéphane PERRIN-BIDAN

Absents non-représentés :

- Adjoints -

- Conseillers municipaux -

Secrétaire :

M. Frédéric VOLE

« Le Maire de Suresnes certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la mairie, conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ».

Accusé de réception en préfecture
092-219200730-20240625-Delib2024-036-DE
Date de réception préfecture : 06/07/2024

Delib2024-036 Bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées pendant l'année 2023**- Conseil Municipal du 25 juin 2024 -**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2241-1,

Vu le budget communal,

Sur rapport de Monsieur Jean PREVOST, Adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal,
Après lecture,
Prend acte des acquisitions et cession réalisées au 31 décembre 2023,
Conformément aux tableaux ci-dessous.

ACQUISITIONS IMMOBILIERES 2023

Vendeur	Adresse bien acheté	Nature bien acheté	Montant acquisition	Frais de notaire	Surface	Date d'acquisition	N° délibération
LUCMORT Marie-Madeleine	75 bd Henri Sellier	Appartement Lots n°6,11,13,15	Amiable : 360 000 €	4 900,28 €	67,60m ²	30/01/2023	Delib2022-089 22/09/2022
SNC des 2 Gares	Régularisation de divers terrains et volumes au sein de l'ancienne Zac des 2 gares situés entre la rue des Bas Rogers, la rue Gambetta et l'avenue Franklin Roosevelt.	Parcelles de voirie et lots de volume : - L149 - K98 - L173 - L175 - L178 - L193 - L153 - L154 - L155 - I145 - I143 - J52	Amiable : 1 €	600 €	Plusieurs surfaces indéfinies de volumes de formes irrégulières	11/01/2023	n°6 du 09/12/2021
CUADRAT Thomas	75 bd Henri Sellier	Appartement Lots n°1,10	Amiable 270 000 €	4 076,22 €	58m ²	10/07/2023	Delib2023-052 22 juin 2023
BRUNET - MORET	10 rue Merlin de Thionville	Pavillon	Amiable 1 150 000 €	13 000 €	180m ²	13/07/2023	Delib2023-051 du 22/06/2023
Notoriété acquisitive, (acte de régularisation d'une parcelle)	Les Vignes de Suresnes	Parcelle - AL31	NEANT	516,84 €	922m ²	05/12/2023	Absence de délibération

CESSION IMMOBILIERE 2023


Acquéreur	Adresse bien cédé	Nature bien cédé	Montant de la cession	Surface	Date cession	N° délibération
Arts et techniques du progrès	6 rue des Moulineaux	Parcelle Z218	433 000 €	85m ²	19/12/2023	Delib2023-069 du 28/09/2023

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de Suresnes certifie conformément à l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales que le présent acte a été reçu par le représentant de l'État le 06 juillet 2024 et publié/affiché le 06 juillet 2024 Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services Bruno MAGGUILLI

04 07 24




Guillaume BOUDY
Maire de Suresnes